

ANNEXE AU  
JOURNAL OFFICIEL  
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LOIS ET DÉCRETS

DIRECTION DE L'INFORMATION  
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE  
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15  
www.journal-officiel.gouv.fr



Standard . . . . . 01.40.58.75.00  
Annonces . . . . . 01.40.58.77.56  
Accueil commercial . . 01.40.15.70.10

**Associations**

**Fondations d'entreprise**

**Associations syndicales  
de propriétaires**

**Fonds de dotation**

**Annonce n° 648 - page 41**

**33 - Gironde**

**ASSOCIATIONS**

**Créations**

Déclaration à la préfecture de la Gironde.

**ASSOCIATION MEDICALE ET PHARMACEUTIQUE INDEPENDANTE (AMPHI).**

*Objet* : la formation professionnelle et l'entraide entre professionnel de santé, en vue de favoriser le développement de leurs compétences et de contribuer au développement économique de leur activité et à leur promotion sociale, et de sécuriser leurs parcours professionnels ; l'échange entre tous professionnels de santé, en vue de resserrer des liens d'amitié et de solidarité professionnelle ; la défense des intérêts matériels et moraux des professionnels de santé ; l'organisation de colloques, séminaires, conférences, congrès, stages s'inscrivant dans le cadre de l'objet ci-dessus précisé ; et généralement toute opération ou activité ayant pour objet ou pour effet de contribuer directement ou indirectement à la réalisation de cet objet ou de tout objet similaire ou connexe.

*Siège social* : 439, avenue du Général de Gaulle, 33140 Cadaujac.

*Date de la déclaration* : 31 janvier 2017.